Résultats financiers

COMMISSION SCOLAIRE NEW FRONTIERS

Résultats financiers Bilan au 30 juin 2023

Extrait des états financiers après vérification

Bilan au 30 juin 2023

(incluant comparaison au 30 juin 2022)

		(rearesse)
	2022-23	2021-22
Actif financier		
Comptant	\$0	\$0
Subventions gouv. à recevoir	5,819,800	\$13,166,028
Autres subv. gouv. à recevoir	80,618,709	\$67,861,591
Taxe scolaire à recevoir	97,327	\$136,969
Autre actif et comptes à rec.	1,435,938	\$1,581,331
	\$87,971,774	\$82,745,919
Passif		
Dettes bancaires	\$3,556,392	\$8,982,900
Factures à payer, passif accru	11,893,136	\$11,608,205
Subvention d'investissement reportée	71,416,021	\$65,528,078
Autre passif et fiducie	12,225,377	\$12,924,692
Dettes à long terme	59,781,106	\$58,619,725
	\$158,872,032	\$157,663,600
Actif non financier		
Immobilisations (net)	\$73,430,445	\$69,140,275
Frais payés d'avance	163,678	\$217,851
	\$73,594,123	\$69,358,126
Surplus cumulé	\$2,693,865	(\$ 5,559,556)

Vérificateurs: BCGO S.E.N.R.L., comptables agréés

Actif

(rodrossá)

Les subventions à recevoir du MEQ s'élèvent à 5 819 800 \$ pour les dépenses de fonctionnement et à 80 618 709 \$ pour les investissements. Concernant les immobilisations, nous avons investi 8 449 833 \$ pour les équipements et les bâtiments dont l'amortissement s'élève à 4 159 663 \$.

Passif

Les emprunts à long terme ont augmenté de 58 619 725 \$ à 59 781 106 \$. La subvention d'investissement différée reflète désormais l'impact de l'application de la norme PS 3280

Surplus cumulé

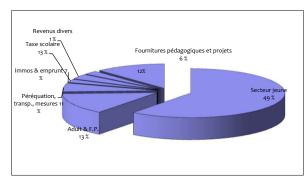
En 2022-2023, la Commission scolaire a enregistré un surplus de fonctionnement de 8 253 422 \$. Ce montant combiné au solde rajusté et reporté donne un surplus cumulé de 2 693 865 \$ au 30 juin 2023.

Fonds en fiducie pour les c.s. anglophones

La Commission scolaire New Frontiers gère, au nom du MEQ, des fonds en fiducie au montant de 1 324 062 \$. Ces fonds sont alloués aux commissions scolaires anglophones pour la réalisation de divers projets.

En juin 2023, la CSNF a comptabilisé un passif et une augmentation correspondante des immobilisations pour SP3280-Obligation de retrait d'actifs, en utilisant l'application rétroactive modifiée qui a effectivement redressé l'excédent de 2021-2022 à un déficit de 5,6 millions de dollars ou un impact de -7,2 millions de dollars. Au cours de la période 2022-2023, le ministère a financé la CSNF par le biais d'une subvention d'investissement de 7,2 millions de dollars, ce qui a eu pour effet de supprimer l'impact opérationnel de l'ajustement. Le BCGO a déclaré qu'à son avis, les états sont assez représentatifs de la situation financière, avec les impacts de SP3280 mis en réserve.

Environ 84% du financement de fonctionnement de la Commission scolaire provient du Ministère de l'Éducation du Québec (MEQ).



Revenus	
MEQ - Secteur jeune	\$ 55,629,839
MEQ - Adulte & F.P.	\$ 12,848,795
MEQ - Péréquation, transp., mesures	\$ 5,247,926
MEQ - Financement & emprunt	\$ 1,984,482
Taxe scolaire / Admininstration Gén.	\$ 3,118,778
Revenus: ententes, divers, fiducie, autres	\$ 2,253,833
Fournitures pédagogiques et projets	\$ 11,070,074
	\$ 92,153,726
Surplus de fonctionnement	8,253,422

Dépenses	
MEQ - Secteur jeune	\$ 46,762,148
MEQ - Adulte & F.P.	\$ 8,779,538
MEQ - Transport scolaire & services de garde	\$ 7,952,761
Adm. gén., conseil & perfect.	\$ 4,758,307
Bâtiments et installations	\$ 10,051,438
Immobilisations & frais d'emprunt	\$ 2,131,264
Ententes ext., fiducie & projets spéciaux	\$ 3,464,848
	_
	\$ 83,900,304

